

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 10 mai 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mai 2017

2017 DJS 170 Lancement d'un appel à projets « Talents Paris 2024 » dans le cadre du plan d'accompagnement de la candidature parisienne aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

M. Jean-François MARTINS et Mme Pauline VÉRON, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la communication 2016 SG 11 du 17 mai 2016 « Les Jeux olympiques et paralympiques, accélérateurs de politiques publiques » ;

Vu la délibération 2016 DJS 304 du 3 octobre 2016 portant sur les Garanties et financements en vue du dossier de candidature de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ;

Vu le projet de délibération en date du 25 avril 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose le lancement d'un appel à projets « Talents Paris 2024 » dans le cadre du plan d'accompagnement de la candidature parisienne aux jeux olympiques et paralympiques ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-François MARTINS et Madame Pauline VÉRON, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à lancer un appel à projets « Talents Paris 2024 » dans le cadre du plan d'accompagnement de la candidature parisienne aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, conformément au règlement ci-annexé.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à désigner, par arrêté, et sur proposition du jury compétent, les trois lauréats du label « Talents Paris 2024 » au titre de l'année 2017.

Article 3 : La dépense correspondante d'un montant de 150 000 euros sera imputée aux chapitres 011 et 67, natures 611 (Contrats de prestation) et 6714 (Bourses et Prix), rubrique 415, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, sur les exercices 2017 et 2018, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Anne HIDALGO